

Une gerbe d'observations et de réflexions

sur

« *La Terre des Prêtres* »

Comité de Défense Laïque du Finistère

La Terre des Prêtres du roman d'Yves Le Febvre sera représentée par la « Troupe de Jules Sédillot », du théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris, dans les localités ci-après :

A Quimper, au théâtre municipal, le *mercredi 22 novembre*, en soirée, à 20 h. 30. Prix des places : fauteuils d'orchestre, 14 fr. ; fauteuils de parquet, 12 fr. ; banquettes de parterre, 6 fr. 50 ; fauteuils de balcon (1er rang), 10 fr. ; fauteuils de côté, 8 fr. 50 ; banquettes (2e et 3° rangs), balcon de face, 6 fr. 50 ; banquettes (2e et 3° rangs), de côté, 3 fr. 50. Pour la location, s'adresser comme d'usage à M. Hascouët, concierge du Théâtre municipal de Quimper.

A Bannalec, salle Monchicourt, le *jeudi 23 novembre*, en soirée, à 20 h. 30. Prix des places : 5, 8 et 10 francs. Pour la location, qui est ouverte dès maintenant, s'adresser à M. Le Dervouet, instituteur à Bannalec.

A Pont-l'Abbé , salle du Patronage laïque, le *samedi 25 novembre*, en soirée, 20 h. 30. Prix des places : 4, 7 et 10 francs. Pour la location, qui est ouverte dès maintenant, s'adresser à M. Ollivier, instituteur à Pont-l'Abbé.

A Audierne , salle Evenat, le *dimanche 26 novembre*, en matinée, à 14 heures. Prix des places : 5, 8 et 10 francs. Pour la location, qui est ouverte dès maintenant, s'adresser à M. Le Baut, instituteur à Audierne.

Tous les laïques tiendront à assister à ces représentations. Dans les localités des environs de ces centres, il sera organisé le transport en commun.

Le Citoyen, 9 novembre 1933

Audierne ; démarches et gestes rageurs de notre recteur.-

La vue des affiches annonçant la représentation théâtrale du 26 novembre a produit sur notre recteur les effets d'une étamine rouge sur un taureau . Il a vu rouge devant des affiches pourtant jaunes !

De son pas feutré le plus dégagé , il s'est présenté à la propriétaire , puis à la tenancière de la salle pour faire révoquer l'autorisation déjà accordée . E conduit, il a pris

l'héroïque détermination de détruire lui-même les annonces. Ayant avisé la gendarmerie de son intention , il s'est attaqué rageusement aux affiches qu'il a lacérées à coups de griffes, fier sans doute d'imiter les gestes de l'abbé Bethléem. Voilà une attitude qui va plaire à son Auguste Maître , Monseigneur de Quimper. Il le récompensera comme il le mérite . La palme du martyr lui sera aussi décernée , car nous aimons à penser qu'il aura des comptes à rendre à la Justice tout court .

Les laïques d'Audierne sont très tolérants. Jamais une affiche du patronage n'a reçu aucune offense de leur fait. Ils pouvaient compter sur une courtoisie réciproque . Hélas ! c'était mal connaître le haineux sectarisme clérical.

M. le Recteur a été , paraît-il, instituteur privé pendant une vingtaine d'années. Après le triste exemple d'intolérance qu'il vient de faire , on peut se demander quelle éducation il a donnée à ses élèves !

Le Citoyen, 30 novembre 1933

Zigzags hebdomadaires

La représentation de *La Terre des Prêtres*

La pièce d'Yves Le Febvre a obtenu chez nous un immense succès. Ce succès est dû au nom de l'auteur, à la valeur de la pièce et à l'interdit lancé contre elle par le Clergé. Par des

tracts, par des articles de journaux, par des affiches, par des menaces sans nombre, tout le clergé dressé comme un seul homme avait tenté de s'opposer à la pièce.

A Brest on avait annoncé que *la terre des prêtres* mobiliserait et lancerait ses noires colonnes à l'assaut du théâtre municipal.

Si le clergé s'était tu, la pièce n'aurait peut-être fait que demi-recette. Que n'a-t-il réfléchi à ce passage de l'Évangile qui nous enseigne « *qu'il y a le temps de parler et le temps de se taire !* ». Nous avons parmi les membres du clergé des humanistes très distingués. Que ne se sont-ils souvenus de ce passage de Tacite : **les injures qu'on méprise s'effacent ; celles qu'on relève, on est censé les avouer... *si irascaris, agnita videntur.***

Quand, à Rome, on brisa sa statue, Néron s'écria : « Je ne suis pas atteint ».

A quoi bon étudier et enseigner l'histoire et les auteurs profanes, si on n'en retire pas d'utiles leçons ?...

La terre des prêtres est impénétrable comme un coin de forêt vierge. Le clergé y est maître des corps et des âmes. Rien ne s'y fait sans son autorisation.

Yves Le Febvre, robuste bûcheron, est impuissant à tracer des clairières dans la forêt, mais il y est allé de toute son ardeur de bûcheron. Un homme suffit à abattre une forêt, et tout le clergé réuni ne saurait créer une feuille.

Sans doute, il ne faut pas généraliser sous peine de tomber dans l'injustice. Mais le clergé lui-même se sent-il en règle avec l'esprit de l'Évangile ? Au lieu d'en distribuer le miel aux fidèles, il proscrit et jette l'anathème à tout venant. Il faut être avec lui ou contre lui et devenir sa chose.

Le Cornouaillais ne veut pas se laisser ainsi confisquer ni asservir. Il fait une comparaison entre l'intolérance intransigeante du clergé breton et la douceur de l'Évangile qui pardonne aux plus grands pécheurs. Qu'on compare le traitement infligé à la pauvre paysanne de la « *Terre des Prêtres*.» et à la femme adultère de l'Évangile :

« Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable

Heureux qui, dès l'enfance, en connaît la douceur. »

Pourquoi ne pas tolérer qu'on joue la *Terre des Prêtres* au théâtre ? Sous Louis XIV on jouait bien *Tartuffe*. La cabale des gens d'Église a tout fait pour s'y opposer, et, après une succession de succès et de revers, elle a été vaincue, et, Molière l'a emporté.

Aurions-nous reculé depuis ce temps?

Clergé, tu te fâches, donc tu as tort.

Et que t'importe après tout ce qu'on dit de toi, si tu es en règle avec toi-même. C'est en donnant l'exemple de ses vertus qu'on combat le mieux la calomnie. C'est par le dedans qu'on a raison du dehors.

Brille comme le soleil, et la brûme froide et épaisse qui flotte au-dessus des marécages s'évanouira d'elle-même.

Fantasio

Le Citoyen, 30 novembre 1933

Guérilla

La Terre des Prêtres à Rennes

Le catholique M. Delahaye , directeur du journal la *Province*, se paie la tête des évêques et des curés du *Nouvelliste*. Cinq têtes du même coup !

On sait qu'il s'est fait récemment censurer pour être allé , sans avoir fait viser sa feuille de route, contredire les laïques dans une réunion publique .

Vous manifesterez avec notre autorisation, et, jusque là tenez vous tranquille et restez à quinze pas derrière nous, disait le *journal de l'Archevêché* .

M. Delahaye s'indigne qu'on joue à Rennes *La Terre des Prêtres*. Mais, chat échaudé... Voilà pourquoi il dit aux prêtres du *Nouvelliste* : « Montrez-moi le chemin... je vous suis. A vous l'honneur de manifester en tête du groupe des partisans, passez les premiers. »

Lisez plutôt :

Des amis nous pressent déjà d'organiser nous-mêmes une manifestation... Non. Il y a trop peu de jours que nous avons été morigénés par « Le Nouvelliste » pour ne pas être, dans les présentes circonstances, un peu prudents...

Si nous marchions seuls, nous nous ferions une fois de plus casser la gueule par les anticléricaux, ce qui nous est parfaitement égal ; mais le lendemain, nous nous ferions traiter, en guise de remerciements, d'indisciplinés et d'insubordonnés, ce qui nous serait moins égal.

« Nouvelliste » et « Province » marcheront ensemble le 29, ou pas du tout.

Et nous nous mettons sous les ordres de notre grand Confrère. De la sorte, nous manœuvrons sans craindre de nous faire rouer de coups par derrière... le lendemain.

On ne peut pas mieux se payer la tête des gens !

Bien envoyé !

Vlan.

Le Citoyen, 30 novembre 1933

La gerbe de réflexions

de

Pierre Lerouge

Si le clergé ne s'occupait que de son ministère religieux, il n'aurait pas d'ennemis. Malheureusement, le clergé, dont la mission devrait consister uniquement à poursuivre l'amélioration de la vie morale et religieuse des fidèles et à les préparer à la vie future, émet la prétention de conduire le char de l'Etat et d'asservir totalement les citoyens à ses volontés.

Et, si le clergé atteignait les fins qu'il se propose, il ferait de ce monde un vaste théâtre de marionnettes dont il tiendrait en main les innombrables fils.

Nous ne voulons pas renoncer aux Droits de l'homme et du Citoyen, pour nous borner à jouer le rôle humilié de misérables pantins. Expliquons-nous !...

« Le clergé entend diriger l'éducation de la jeunesse. Il ne reconnaît à cet égard ni les droits de l'Etat, ni la liberté des pères de famille. Si ces derniers prétendent conserver sur ce point leur liberté, ils encourent, du coup, des sanctions spirituelles et commettent un péché mortel.

Le clergé breton entend imposer aux électeurs le candidat de son choix, comme le faisait jadis l'Empire et comme le fait encore aujourd'hui Hitler avec ses candidats officiels. Il classe dans la catégorie des mauvais journaux, tous ceux qui soutiennent des opinions opposées aux siennes et même ceux qui conservent la neutralité.

Les danses sont aujourd'hui prohibées, alors que, dans la primitive église, les jeunes prêtres prenaient la tête de la gavotte devant le porche de l'église.

Et pourquoi la jeunesse n'aurait-elle pas la faculté, cédant au désir qui l'entraîne, de tourner en rond comme la terre où nous vivons que le Sculpteur divin et éternel a façonné de ses doigts ?

Car, malgré tout, mes révérends pères, nous tournons, vous tournez avec la Terre.

Si les prêtres jouissaient de leur *pleine liberté*, ils nous mettraient aux mains des menottes et nous feraient revêtir la camisole de force.

Je ne veux pas soulever la question brûlante du mariage des prêtres. C'est un chapitre délicat, On demande aux prêtres, qui ont fait vœu de chasteté, d'être des héros. Aux temps déjà reculés de la primitive église, les prêtres pouvaient prendre femme et passaient pour être des maris parfaits. Il en est de même aujourd'hui dans des climats chauds, très chauds.

Les pasteurs des églises réformées mènent une vie de famille qui les prépare à la vie de société.

Et si un prêtre, ou plusieurs prêtres, dans le tas, enfreignent la consigne, pourquoi nier un fait patent, et proclamer devant les hommes, et, à la face du ciel, que la chose est impossible et que jamais un prêtre n'a failli. Pourquoi vouer aux gémonies et flétrir le malheureux qui a dit une chose connue de tous ?

Et, si un enfant est issu de ces rapports pourquoi ne pas assurer son avenir ?

Et pourquoi, vouloir au prix d'un ignoble calcul, imposer à la mère coupable un être abject comme mari et à l'enfant innocent un père qui n'est pas le sien ?

Tout arrive.

Et, pourquoi, n'aurait-on pas le droit de mettre en scène, au théâtre ou dans le roman, ces cas concrets qui ne sont pas l'expression de cas fréquents et généralisés, mais peut-être une exception dont il importe d'éviter le retour en stigmatisant le coupable devant le public ?

Ce qu'il y a d'intolérable chez le clergé, c'est sa prétention d'atteindre à la perfection divine. Il se croit infaillible en tout et prétend échapper à la censure.

Les sujets de Guillaume disaient couramment: « l'Allemagne au-dessus de tout. »

Le clergé tient le même raisonnement.

Quand un prêtre comparaît devant un tribunal, il se croit au-dessus des lois et de la justice humaine, et, quand on l'interroge sur le délit qui lui est reproché, il nie tout ou déforme sans scrupule la vérité des faits.

En réalité, il regrette l'Ancien régime, ou il n'avait à répondre de certains actes que devant les tribunaux ecclésiastiques.

Il dit couramment aujourd'hui : *« Je ne suis responsable que devant mon Evêque et devant Dieu. Ce sont les seuls juges que je reconnaisse. »*

C'est par orgueil et par prétention à l'infailibilité que les prêtres ont voulu s'opposer récemment aux représentations de *« La Terre des Prêtres »*. Si les bandes qu'ils avaient ameutées n'avaient pas été contenues, on en serait venu aux mains et il y aurait eu effusion de sang.

Nous voilà loin, on en conviendra, de l'innocence et de la douceur qui présidaient à la prédication galiléenne ; loin du Christ ; loin des premiers apôtres ; loin du sermon sur la Montagne.

Et quoi d'étonnant si nous nous acharnons à combattre une église militante devenue aujourd'hui plus politique que religieuse.

Ne sommes-nous pas en état de légitime défense ?

Pierre Lerouge

Le Citoyen, 14 décembre 1933

Addendum

Audierne :Après « *La Terre des Prêtres* »

Malgré une obstruction tenace, faite tour à tour de violences et de propos arrangeants, « *La Terre des Prêtres* » a connu un **succès complet** à Audierne.

Devant une salle pleine à craquer, la représentation s'est déroulée dans le calme avec une dignité parfaite. Les acteurs méritent toutes les félicitations pour la manière aisée avec laquelle ils ont tous rempli leur rôle. Maharit a montré une résignation émouvante dans son rôle de nouvelle mariée.

Bien avant l'heure du spectacle, les adversaires épiaient et surveillaient les entrées et les marquaient à l'encre rouge assure-t-on. Ces intimidations n'empêchèrent pas la salle de se remplir rapidement. Il fallut refuser des billets aux amis et aussi aux perturbateurs qui auraient voulu saboter la pièce.

A la fin du spectacle, M. le Maire d'Audierne pria les auditeurs de **ne pas répondre aux insultes de la bande d'aboyeurs** attroupée qui les attendait à la sortie.

Raconter toutes les démarches, les réunions diverses et nocturnes qui ont précédé cette représentation qualifiée

d'obscène serait tout un poème d'un comique achevé. Peut-être quelqu'un le tentera-t-il? Il ferait encore salle comble...

Le Citoyen , 14 décembre 1933

Bannalec : Après « La Terre des Prêtres »

A la suite des incidents de la représentation de « *La Terre des Prêtres* » le sénateur-maire de Bannalec a fait publier le manifeste suivant :

« Le Maire de Bannalec remercie la population d'avoir écouté son appel en venant en grand nombre à la pièce de théâtre laïque qui a eu lieu jeudi dernier.

Il a été heureux de constater qu'à part les cléricaux notoires connus et quelques nouveaux énergumènes venus d'ailleurs pour habiter la commune, la plupart des perturbateurs étaient des étrangers à Bannalec conduits ou commandés par leurs seigneurs et maîtres. **Leur manière de faire a servi la cause laïque** en permettant à chacun de constater ce dont seraient capables nos adversaires s'ils détenaient l'autorité.

Bonne soirée donc a été celle de jeudi pour l'école laïque, et ses maîtres qui, à cette occasion, ont, par leur sang-froid, donné une leçon d'éducation à leurs calomniateurs et

provocateurs qui ne cherchent que le moyen de faire dégénérer leurs bagarres en guerre civile.

Le Maire adresse aussi ses félicitations aux républicains de Bannalec pour leur belle conduite en la circonstance.

Vive Bannalec, vive la République laïque ! »

Le Citoyen, 14 décembre 1933

Rayons et Ombres

L'attrait du fruit défendu

A propos de la « Terre des Prêtres »

Nous connaissons l'aventure arrivée à la première femme, Eve, notre aïeule à tous. Elle n'a pas pu résister à l'attrait du fruit défendu et est devenue la cause de tous nos malheurs. Ce sont les prêtres et leur attitude menaçante à Brest, à Bannalec et à Audierne notamment, qui ont fait le succès de la pièce ; *La Terre des Prêtres*.

Si le clergé n'avait pas jeté feu et flamme et tenté d'ameuter les fidèles, les choses se seraient passées le plus tranquillement du monde, suivant le rythme coutumier des choses de la vie. La pièce aurait obtenu évidemment le succès qu'elle mérite, mais elle n'aurait pas soulevé et

passionné les foules. Les prêtres ont été victimes, une fois de plus, de leur fol orgueil et se sont montrés de bien tristes psychologues.

Que n'ont-ils pris exemple sur le grand Frédéric, grand politique et grand homme de guerre. Frédéric avait, paraît-il, fort mauvaise langue, mais s'il disait du mal de son prochain, il admettait très bien que la critique se montrât à son égard sous une forme souvent très vive et parfois injuste.

Il aperçut un jour, des fenêtres de son palais, un grand rassemblement devant une affiche placée très haut, qu'on avait de la peine à déchiffrer. Il s'informa près d'un de ses serviteurs qui lui dit que dans ce placard collé très haut on disait beaucoup de mal de lui. Le grand Frédéric se mit à rire et commanda de baisser le placard pour que ses braves sujets puissent le lire plus aisément.

Du coup, le public cessa de s'intéresser au placard et les curieux passèrent avec indifférence devant le papier. Que les curés n'ont-ils pris exemple sur le grand Frédéric ?

Pierre Lerouge.

Le Citoyen, 21 décembre 1933

Le retour de *La Terre des Prêtres* en 1934

Comité de Défense Laïque du Finistère

Une Quinzaine Théâtrale

On se rappelle le gros succès remporté l'an dernier par notre semaine théâtrale avec lo concours de *la troupe. Sédillot*. Partout des salles trop petites pour contenir la foule des auditeurs accourus et d'aucuns durent s'en retourner chez eux sans pouvoir assister au spectacle. Aussi lo Comité a-t-il décidé de renouveler son effort en l'élargissant, il a de nouveau fait appel à la troupe Sédillot. Une série de représentations aura lieu dans le département du 18 novembre au 2 décembre 1934 inclus.

Cette année le choix du Comité s'est porté sur trois pièces : « *La Terre des Prêtres* », d'Yves Lefebvre, déjà donnée l'an dernier. « *La Marche héroïque* », drame pacifique en 4 actes de Ch. Abaddie. « *Mon Royaume n'est pas de ce monde* », pièce en 3 actes de A. Lorulot.

Nous donnons ci-dessous le programme do la tournée afin de permettre à nos amis de prendre date. Nous donnerons les détails en temps utile.

Dimanche 18 novembre. — Morlaix, « *La Terre des Prêtres* », (matinée et soirée).

Lundi 19 novembre. — Riec-sur-Bélon, « *La Marche héroïque* », (soirée).

Mardi 20 novembre. — Douarnenez. « La Marche héroïque », (soirée).

Mercredi 21 novembre. — Quimper, « Mon Royaume n'est pas de ce monde », (soirée).

Jeudi 22 novembre — Châteaulin, « Mon Royaume n'est pas de ce monde », (soirée).

Samedi 24 novembre-Fouesnant, « La Marche héroïque », (soirée).

Dimanche 25 novembre. — Brest, « Mon Royaume n'est pas de ce monde », (matinée).

Mardi 27 novembre. — Concarneau, « La Marche héroïque », (soirée).

Mercredi 28 novembre. — Bannalec, « La Marche héroïque », (soirée).

Jeudi 29 novembre. - Landerneau, « Mon Royaume n'est pas de ce monde », (soirée).

Vendredi 30 novembre. — Carhaix, « Mon Royaume n'est pas de ce monde », (soirée).

Samedi 1er décembre. — Pont-l'Abbé, « Mon Royaume n'est pas de ce monde », (soirée).

Dimanche 2 décembre. — Audierne, « La Marche héroïque », (matinée).

Laiques, retenez l'une de ces dates. Assistez et amenez vos amis à l'une de ces 14 représentations données par une troupe d'artistes de valeur, des meilleurs théâtres de Paris.

Le Comité.

Le Citoyen, 8 novembre 1934

Tournée Sédillot.

Comité de Défense Laïque

L'an dernier, la troupe Sédillot interpréta brillamment, sur la scène de notre théâtre municipal, « **La Terre des Prêtres** ». Ce fut un immense succès auquel contribua, à sa façon, l'Evêque de Quimper. Nous comptons sur sa bonne réclame encore cette année et sur celle de l'amateur de boules puantes qui signe C. G. dans le « *Progrès* ».

Le mercredi soir 21 novembre, à 20 h. 30 tous les laïcs de **Quimper** et des environs viendront applaudir l'excellente équipe d'artistes, qu'ils connaissent déjà, dans « *Mon Royaume n'est pas de ce Monde* ». pièce qui a obtenu le plus vif succès tant à Paris qu'en province.

La Section de Quimper.

Le Citoyen, 15 novembre 1934

Représentation interdite

A la suite de manifestations d'éléments calotins à différentes représentations organisées par le Comité de Défense laïque dans le département, M. Larquet, préfet du Finistère, a pris un arrêté interdisant la pièce « *La Marche héroïque* », dans le département.

Le Citoyen, 29 novembre 1934

A Landerneau et ailleurs

Moines ligueurs et ruée cléricale

Le père Yvon, chef de la chouannerie

Waldeck-Rousseau dénonçait à juste titre les moines ligueurs et les moines d'affaires. Il faisait cette sortie à un moment où le clergé séculier et le clergé régulier n'avaient pas réalisé encore un accord qui est devenu aujourd'hui une entente complète et absolue des gens qui ont un but commun, et, marchent du même pas, en vue de l'atteindre et

de le conquérir. Les prêtres, qui se disent des super-patriotes aimant leur pays par dessus tout, devraient bien être animés de l'esprit de trêve si nécessaire, nous dit-on, pour surmonter les difficultés économiques présentes et pour réaliser le front national devant les menaces étrangères.

Le clergé s'est élevé à toutes les époques contre la liberté de penser. Penser autrement que lui est une erreur inexpiable.

Veillot disait : « *On ne discute pas avec l'ivraie, on la fauche* ». Et, au 18^e siècle, l'abbé Galiani répétait avec conviction : « *La liberté, c'est le droit de se mêler des affaires des autres* ».

Les curés se sont emportés comme une soupe au lait quand ils ont appris qu'on allait jouer dans le département du Finistère une pièce ayant pour titre : « *Mon Royaume n'est pas de ce Monde* ».

Toucher à leurs grandes ou à leurs petites affaires est interdit au prochain. Ils se disent la pure émanation de la divinité, puisqu'ils ont le pouvoir de faire descendre, à volonté, Dieu sur l'autel, et, du coup, ils n'admettent pas qu'on puisse toucher à leur personne ni discuter leurs doctrines, souvent monstrueuses, sur un pied d'égalité.

Ils doivent à la fois échapper à la critique, et pouvoir, dans le camp des doctrines adverses, censurer hommes et gens suivant leur caprice.

Si nos cléricaux détenaient le pouvoir, le silence deviendrait obligatoire dans le rang, et, on ne pourrait plus rimer comme au temps où le marquis de Louvois écrivait à l'abbé Petit qu'on venait d'ordonner prêtre :

*Petit, Petit,
Vous allez faire grande chère
Petit, petit,
Avez-vous grand appétit ?
Le Dieu du ciel et de la terre
En votre faveur va se faire
Petit, petit.*

Et ce n'est pas un moine seulement ou un prêtre isolé qui marche de travers dans cette campagne menée contre la liberté de penser où le droit de faire jouer au théâtre une pièce visant, pour les critiquer, les gens d'Eglise.

Tous les curés ont marché à fond pour empêcher les représentations de la troupe Sédillot. Le père Yvon, le triomphateur de Landerneau, précédait, suivi de dix prêtres en béret basque, la colonne des manifestants. Qu'un cheval bronche, a dit quelqu'un, on le comprend, mais toute une écurie !...

Le père Yvon, qui a toutes les apparences d'un moine de l'Inquisition, a mobilisé ses troupes à **Quimper**, à **Landerneau** et à **Bannalec**.

Les dandys cléricaux formés dans les séminaires y sont allés de toute leur jeune ardeur de néophytes, et aussi un peu de la chouannerie rurale, des dames, des demoiselles, de vieilles duègnes pareilles à des volcans éteints. Tout ce monde a couru à cette nouvelle croisade avec le même élan que jadis leurs mamans se rendaient à un réveillon.

Le Sacré-Coeur était de la partie et c'est en son nom qu'on demandait à tout ce monde de sauver, une fois de plus, la France du joug des francs-maçons.

Les manifestants n'y sont pas allés, comme on dit, du dos de la cuiller. Ils ont brisé les vitres et forcé les portes d'établissements privés. Ils ont ainsi causé des dégâts à la propriété d'autrui et violé le domicile des particuliers.

Nous espérons que les lois vont être mises en mouvement contre ces perturbateurs et ces délinquants.

Ceux qu'il faut atteindre, ce sont les vrais coupables et non les pauvres gens, les naïves marionnettes dont les dirigeants cléricaux, qui se tiennent dans la coulisse, tirent les ficelles.

Pierre Lerouge.

Le Citoyen, 6 décembre 1934

La manifestation cléricale de Landerneau devant la Chambre

Les incidents de Landerneau ont eu leur épilogue vendredi devant la Chambre. M. Masson, qui a amorcé lo débat, en a fait une relation détaillée, montrant combien était grave la situation créée par les trublions réactionnaires qui, si on n'y prend garde, auront tôt fait de nous priver de toutes nos libertés. Il fustige, comme il le sied, les auteurs de désordre d'action catholique. M. Paul Simon est intervenu également ; ce fut évidemment, pour défendre les perturbateurs droitiers et essayer de rejeter les responsabilités sur les laïques qui ont le tort de ne pas se laisser museler, tout tranquillement, sans mot dire.

Le débat, qui a été assez vif et auquel l'abbé Desgranges a pris aussi une large part , se poursuit ensuite par l'intervention de M. Cadoret, qui fait remarquer à M. le chanoine Desgranges et à M. Paul Simon que lorsque son domicile a été envahi par leurs amis politiques et lorsque sa femme a été molestée, ils n'ont pas été soulevés par la même indignation.

Enfin, M. Albert Le Bail protestant à son tour, s'est exprimé ainsi :

« . Messieurs, j'ignore quels sont les incidents qui se sont produits à Landerneau, ou plutôt je ne les connais que par les journaux. Les pièces incriminées, je ne les ai pas lues. Mais je tiens à dire que si on a parlé tout à l'heure, de l'autre côté de l'Assemblée, d'un esprit de trêve, ce n'est certes pas dans les journaux qui représentent la droite, là-bas, qu'on le trouve, car jamais les injures n'ont été plus violentes contre les républicains et jamais l'esprit clérical ne s'est manifesté d'une façon plus agressive dans nos villes et nos campagnes bretonnes. (*Applaudissements à gauche. Vives interruptions à droite*). Aujourd'hui sont brimés plus que jamais les petits commerçants qui veulent garder leur liberté de pensée et tous ceux qui ne consentent pas à s'incliner devant la réaction cléricale. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. - Interruptions à droite*).

M. Philippe Henriot : la franc-maçonnerie est maîtresse de l'intérieur. (*Exclamations à gauche. —• Bruit*).

M. Albert Le Bail. Je n'insisterai pas aujourd'hui. Ce n'est pas le moment. Etant donné la situation si pénible dans laquelle nous nous trouvons au point de vue intérieur et au point de vue extérieur, je voudrais qu'il y eût plus de calme dans les esprits. Sans le calme, en effet, le Gouvernement ne pourra rien faire de sérieux et d'utile. Et dans la voie de la tolérance et de la paix, je vous demande, messieurs de la droite, non pas de nous précéder mais simplement de nous suivre. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*) «

La Réponse du Ministre. Répondant aux différents orateurs, M. Régnier, ministre de l'Intérieur, après avoir dit qu'on lui avait fait le reproche de n'avoir pas interdit les représentations de la troupe Sédillot, a déclaré qu'il était obligé de reconnaître que les « provocateurs n'ont pas été ceux qu'on a dit ». Et à l'appui de sa déclaration, il cite la relation faite par le journal « *l'Ouest-Eclair* » des incidents en question. « *Dans toutes les occasions, poursuit le Ministre, je recherche la conciliation. Souvent j'ai obtenu des résultats heureux. Mais j'estime que la loi doit toujours avoir le dernier mot, au besoin par le concours de la force armée* ».

Puisse cette énergique déclaration du Ministre de l'Intérieur d'un gouvernement de trêve faire quelque peu réfléchir les fauteurs de troubles de la réaction. Dans le cas contraire, il appartiendrait aux républicains de toutes nuances, aux laïques, de se faire, eux-mêmes, respecter.

Le Citoyen, 6 décembre 1934

ECHOS DE LA CHOUANNERIE

Organisée par le P. Yvon et autres Cléricaux

Nous avons reçu de tous côtés des communications au sujet des troubles causés par les curés dans les manifestations récentes qui ont si profondément ému l'opinion publique dans notre département. Que nos correspondants nous excusent

de ne pouvoir les insérer toutes ou de n'en donner qu'une partie.

Au député M. Paul Simon

Nous insérons bien volontiers la lettre suivante qui nous est adressée par un électeur de la région de Landerneau :

« Pardonnez, Monsieur, à un citoyen français, d'esprit obtus sans doute, de n'avoir pas très bien compris votre article de « *l'Ouest-Eclair* » sur les événements de Landerneau. Vous dites :

« L'annonce d'une tournée du Comité laïque du Finistère, avec des pièces anticléricales, provoque, dans toute la région, une légitime émotion. »

Pourquoi? Les habitants de cette région sont-ils donc exclusivement cléricaux ? Si non, est-il donc admis, sous un régime républicain, qu'une fraction d'individus impose sa volonté et ses idées au reste de la population ? et, d'après vous, doit-on en favoriser celle-là au profit de celle-ci ?

Un peu simpliste, sans doute, je me figurais que la « liberté de conscience » absolue était une des prérogatives républicaines et que celle belle liberté datait d'assez loin. Je ne vois donc pas en quoi des représentations données dans une salle ou dans un théâtre et où ne viennent que ceux à qui elles plaisent, peuvent émouvoir et gêner les cléricaux : Le comité laïque ne les avait pas conviés, je crois ?

Pourquoi, dès lors, se sont-ils permis de recruter, jusque dans les plus lointains villages, des éléments de désordre et de haine ? Pourquoi empêcher des citoyens français d'entendre une pièce qui leur plaît ? Empêche-t-on les pratiquants d'assister à leurs offices ?

??? Je croyais à jamais révolus les temps de contrainte et que tous les Français étaient libres de leurs pensées, de leurs idées ! Ce qui m'avait induit en cette erreur est sans doute de constater, tous les ans, l'autorisation et la protection, par les Pouvoirs Publics, des cérémonies religieuses qui se déroulent sur la voie publique où elles sont susceptibles de blesser, dans leurs convictions, des citoyens anticléricaux et même de les exaspérer !

Croyez-vous que cet étalage et ces pompeux défilés, sur les places, dans toute la ville, soient bien conformes à la conception purement républicaine ? Car nous sommes bien en République, n'est-ce pas ?

Que peuvent être les réactions de mécontentement de celui qui, n'étant pas religieux, est contraint, les jours de processions, d'attendre, pour aller dans tel endroit qui lui convient, que les officiants aient terminé leurs petites représentations et que les sciures multicolores qui émaillent les chaussées soient enfin soumises à la circulation des voitures ?

En ces circonstances, j'avais pu constater la grande patience des anticléricaux trouvant ces sorties encombrantes du clergé beaucoup plus provocantes — puisque dans la rue — qu'une représentation dans une salle.

Me suis-je trompé puisque vous trouvez tout naturel que des bandes déchaînées entravent la liberté de ceux qui ne pensent pas comme elles et se rendent coupables de rébellion, de coups et blessures, sur les représentants de l'ordre public ?

Les meneurs ecclésiastiques sont-ils respectueux de cette « Trêve » dont vous vous réclamez bien injustement en l'occurrence ?

Cette belle Trêve ! comme vous savez la défigurer ! Je me la représente ???? moi, et beaucoup d'autres, uniquement nationale, patriotique, si je puis dire, et je supposais que le point de vue religieux n'avait rien à y voir ! Laissez donc les bigots dans les églises et les parlementaires au Parlement ! La France est une et non pas moitié cléricale, moitié anticléricale. Elle a d'autres chiens à fouetter !

Lorsque la grande guerre est venue, la France a fait, appel à tous ses enfants sans distinction. Les libres penseurs, les juifs, les protestants, voire même les mahométans, ont tous lutté pour elle tout comme les catholiques. La France n'a pas songé, alors, à les départager ! Tous furent égaux devant l'héroïsme et si quelques-uns ont puisé force et courage

dans leurs pratiques religieuses, beaucoup d'autres ont trouvé, dans leur seule force morale, l'énergie et l'abnégation nécessaires à leur calvaire.

Dans cette incommensurable famille du « Poilu » où la sublime Trêve était vraiment à l'ordre du jour, les mesquines histoires ecclésiastiques n'étaient pas de mise et l'anticléricisme se foutait pas mal que le copain d'à côté aille communier si ça lui chantait; ces Français là ne se battaient pas entre eux !

Ne mêlez donc plus les anciens combattants à ces petites querelles religieuses. A l'heure actuelle, il importe, avant tout, d'être Français républicain puisque nous sommes en République. Et je ne crois pas que, parmi ces anciens combattants, il s'en trouve un seul pour blâmer le gouvernement quand il protège des citoyens désireux d'entendre une pièce, même si celle-ci est anticléricale puisqu'il n'oblige personne à y assister.

J'espère, quand l'occasion se représentera, que les Pouvoirs Publics agiront avec le même souci d'impartialité, mais qu'ils proportionneront, cette fois, les forces protectrices à l'importance des bandes d'énergumènes. menées par des ecclésiastiques, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont loin de l'esprit de paix et de bonté de leur évangile.

C'est le devoir d'un gouvernement républicain de protéger et de défendre tous ses citoyens et de faire respecter par

tous la « Liberté de Conscience » si chèrement acquise au cours des siècles !

Permettez-moi, pour terminer, de faire appel à la pure logique.

Puisque vous vous arrogez le droit de troubler, d'empêcher une représentation théâtrale donnée dans une salle fermée, vous trouverez, sans doute, de toute justice, que les anticléricaux, usant des mêmes droits, troublent et empêchent, par une émeute comme celle de Landerneau, les processions qui se dérouleront dans les rues !

Ai-je donc à vous rappeler que la République est essentiellement laïque et que, en tant que représentant de cette belle Marianne aimée de tous les vrais Français, vous devez vous en souvenir.

A Landerneau

Nous détachons de la communication du C. A. de la Caisse des Ecoles de Landerneau le passage suivant :

« Le jour de la représentation de la Tournée Sédillot, à 18 h. 30, le directeur et le concierge de l'établissement, entendant du bruit provenant de la direction d'une porte latérale, veulent s'enquérir des causes du bruit.

Le directeur se présenta devant cette porte que l'on avait fait sauter à l'aide du portillon du jardin employé comme bélier et fracturé en se servant d'un démonte-pneus.

Le directeur fut menacé et invité à se retirer ; puis les envahisseurs, au nombre de 250 à 300, précédés de certains notables landernéens, s'installèrent comme chez eux en poussant des cris divers et en chantant le *Credo* et la *Marseillaise*. Ceci se passait dans l'obscurité, les assaillants s'éclairant au moyen de bougies et de lampes électriques de poche, non sans effrayer les femmes du directeur et du concierge qui téléphonèrent pour appeler du secours.

Quelques minutes après l'invasion, le service d'ordre se présentait. Les manifestants furent encerclés. Des sommations furent faites par le commissaire spécial venu de Brest. « *Plutôt mourir que de quitter la place* », fut la réponse des occupants. Deux d'entre eux sont cependant expulsés ; mais, pour éviter des faits qui auraient pu devenir graves, l'ordre fut donné de surseoir à toute expulsion. Chants et cantiques continuent de plus belle pendant que le service d'ordre attend patiemment.

La seconde troupe, conduite par le R. P. Yvon, se présente devant la salle. C'est une bande de fanatiques chauffés à bloc. Plusieurs sont ivres. Le R. P. Yvon en tête, la bande réussit à rompre le barrage ; elle veut à tout prix pénétrer à son tour dans la salle. Les forcenés montent à l'assaut en poussant des cris féroces. Un jeune vicaire se fait

remarquer par une violence extrême et proférait des menaces : « Cassez leur la gueule à tous ».

L'accès des portes donnant sur le hall est défendu par quelques gendarmes. Moment angoissant pour le service d'ordre entouré par de vrais fauves déchaînés. Les pompiers interviennent et douchent tout le monde. Les exaltés reculent, refoulés par les gendarmes. On signale à ce moment : un mousqueton enlevé, un ceinturon tranché à coups de couteau. Les cléricaux menacent, mordent, cognent. Les laïques réagissent, l'un reçoit un coup de poing américain, un autre voit son vêtement coupé par une lame de rasoir.

Jamais les agents du service d'ordre, d'après leurs dires, n'avaient eu affaire à des énergumènes aussi excités.

Malgré les violences dont ils furent l'objet, les gardes mobiles et les gendarmes ont donné l'exemple de la modération. Force aurait pu rester à la loi. Le Sous-Préfet, le Maire de la ville, les commissaires spéciaux ont fait preuve du plus grand esprit de conciliation.

A 22 heures, les laïques, répondant à l'invitation au calme lancée par le Maire, se retirent, non toutefois sans conspuer copieusement leurs adversaires. Les cléricaux rejoignent leur patronage où ils reçoivent des félicitations pour leur attitude courageuse (*sic !*).

Leurs calomnies continuent. Ils annoncent des représailles à l'encontre des laïques qui se proposent d'incendier leurs églises !!! Ils continuent leurs excitations... Les gens raisonnables de la ville sont entrés et nous gagnons de nombreuses sympathies.

Le Citoyen, 13 décembre 1934

A Bannalec

Lo mercredi soir, 28 novembre, devant une salle comble, la troupe Sédillot a donné à Bannalec une représentation de « Mon Royaume n'est pas de ce monde ». Les chefs cléricaux avaient décidé d'empêcher coûte que coûte la représentation et ils avaient à cet effet mobilisé leurs troupes. De leur côté, nos amis avaient pris toutes dispositions ; à la porte un filtrage sévère écartait les calotins. Dans la cour, des groupes de défense étaient prêts à intervenir. D'ailleurs les jeunes gens et les gosses venus des jésuitières ou patronages de la région : Riec, Concarneau, Quimperlé, etc... se contentèrent de brailler à l'abri des barrages de gendarmes. Un certain nombre d'entre eux (quarante à cinquante) grâce à la complicité d'un bigot bannaleccois réussirent, à l'abri d'un mur, à bombarder les vitres de la salle de spectacle. Ces procédés jugent leurs auteurs qui, ajoutons-le , étaient conduits par

des curés en uniforme . La sortie fut épique, la longue colonne des spectateurs emplit bientôt la rue, mais les courageux manifestants : ceux qui profitent de la nuit pour jeter des projectiles au risque de blesser des femmes et des enfants, s'étaient prudemment éclipsés ; les autres au nombre de 2 à 3 douzaines bien à l'abri derrière les gendarmes hurlaient des « Je suis Chrétien », des « Crédo », etc... Pauvres bougres !

Nous avons remarqué parmi les calotins : «Frihir» (*sic,ndlr*) de la rue de la Gare , Montfort et quelques autres qui doivent pourtant se souvenir de la raclée de la « Terre des Prêtres », les pétulants vicaires de Bannalec, notre ex-ami J. Meur et quelques pauvres bougres à qui on avait ramoné le gosier de verres de vin blanc. Notons aussi la présence de quelques oies blanches- à la recherche de beaux jars.

D'autre part, félicitons sans réserve M. Tanguy, sénateur-maire , pour son attitude nette et énergique . *Il a droit aux félicitations, à la reconnaissance des laïcs, de tous les laïcs ; nous n'aurions garde d'oublier non plus ses adjoints et tout le Conseil municipal républicain de Bannalec.*

Messieurs les cléricaux merci ! vous avez reformé à Bannalec le vrai front antifasciste et laïque. Non, à Bannalec, le fascisme et le cléricalisme ne passeront pas.

La manifestation paraissait dirigée autant contre M. Tanguy que contre la pièce. Ne vit-on pas un groupe de manifestants

de Pont-Aven et de Bannalec devant la demeure du maire, essayant d'escalader le garage ? Ils savaient fort bien pourtant que , seuls, derrière les rideaux, deux jeunes enfants, sous la garde d'une bonne, les regardaient effrayés.

Ceci donne une idée de la bravoure de ces messieurs et de leur mentalité

A Pont-l'Abbé

La grande représentation théâtrale de « *Mon royaume n'est pas de ce monde* » donnée à Pont-l'Abbé, le samedi 1er décembre , par l'excellente troupe Sédillot, a obtenu le succès le plus complet. Une fois de plus la salle du Patronage Laïque, malgré ses grandes dimensions, s'est trouvée trop petite pour contenir toute la foule des amis qui désiraient assister à cette manifestation d'un théâtre social et humanitaire.

Bien entendu les fanatiques cléricaux n'ont pas raté l'occasion de faire, une fois de plus, preuve d'un sectarisme qui nous ramène aux mœurs des périodes de guerres de religion et de l'inquisition. Mensonges, calomnies, menaces restèrent sans effet, cela ne prend pas à Pont-l'Abbé, au contraire. L'admirable jeunesse ouvrière Pont-l'Abbiste se

groupa et s'organisa spontanément avec le plus grand calme, ordre et discipline. Il y eut plutôt excès de bonne volonté et des réserves inépuisables pour organiser un service d'ordre complet. C'est le cas de le dire, tout Pont-l'Abbé laïque, l'immense majorité de la population, était prête à descendre sur le pont si les bandes cléricales avaient tenté ici le coup de Landerneau.

Nous respectons certes la liberté d'autrui dans toute la mesure compatible avec nos droits et critiques, mais nous entendons et nous imposerons, s'il le faut, le respect, dans les mêmes conditions, de notre propre liberté d'organisation et de manifestation de la pensée sous toutes ses formes. C'est la signification claire et nette de l'attitude de tous les laïques de Pont-l'Abbé devant les ridicules prétentions des cléricaux de toutes nuances de la Terre des Prêtres et d'ailleurs.

Laiques de toutes nuances... Archives défaillantes ! (ndlr)

A Quimper

M. Ménardeau, qui est un partisan déclaré de la liberté et un laïque sincère, a été l'objet de stupides attaques de la part des journaux cléricaux pour l'esprit de tolérance qu'il a

montré lors de la représentation théâtrale donnée par la troupe Sédillot.

Ces attaques l'honorent et déconsidèrent les gens qui n'admettent la liberté que quand elle leur est profitable et nuisible à autrui. Beaucoup de dames ont manifesté au théâtre et montré qu'elles avaient bec et ongles. Parmi elles, il en était de convaincues qui croyaient, en manifestant ainsi, sauver la Religion des atteintes de la franc-maçonnerie et du démon. Celles-là, libres de toute attache, pouvaient manifester à leur gré, sans relever d'une juste censure, il en est d'autres qui auraient pu et dû se montrer plus réservées. Elles sont en effet doublées de maris pour lesquels la République s'est montrée libérale et généreuse à l'excès. Ils occupent, hélas, des situations bien rémunérées dans nos établissements d'Enseignement ou de Bienfaisance. On ne doit pas manger à deux râteliers à la fois. *La discrétion nous empêche de publier ces noms féminins.*

Le public, qui est au courant de tout, reconnaîtra sans peine ces héroïnes du monde sélect que leur mari devrait morigéner et détourner de ces manifestations interdites aux femmes de foyer.

La femme doit obéissance à son mari, et, quand une épouse est en insurrection contre les conseils du chef de maison, les convenances les plus élémentaires prescrivent à l'époux de se démettre des postes lucratifs que la République ou l'Administration municipale lui a octroyés.

Comité de D.L. (Défense Laïque)

Et voici l'extrait suivant que nous détachons d'un communiqué du Comité de Défense laïque du Finistère : ***Des prêtres ont consenti à faire cette sale besogne.***

Des faits ?

A Huelgoat, une matraque est abandonnée par les agresseurs. Boules puantes dans la salle. Deux hommes ivres, abandonnés sur le terrain, avouent avoir reçu 50 francs pour venir manifester.

A Bannalec, des pavés sont lancés clans la salle à travers les vitres. Deux spectateurs blessés, dont un conseiller municipal Des prêtres encadraient la meute. Les gendarmes interviennent pour empêcher les laïques excédés de donner aux jeunes éphèbes et à leurs sergents recruteurs la correction méritée.

A Quimper, proximité du grand quartier général, arrosage plus soigné de boules puantes.

A Landerneau, l'Office central des Syndicats agricoles a été le point de rassemblement des cléricaux fascistes ; qu'on vienne encore nous soutenir que le Syndicalisme chrétien n'est pas la chose du Clergé ! Deux heures avant l'ouverture du Patro laïque, les portes sont enfoncées et la salle remplie

d'une foule hurlante. Pour éviter d'autre violence, à 6 h. 30, nos amis décident de renoncer à la représentation. Les acteurs chômeront : l'Eglise est pour les travailleurs ! Bravo ! le Père Yvon, bravo ! l'abbé Quéau. On en reparlera.

Le soir, au retour vers Plouguerneau, un car de ???, plein de ces énergumènes, alla donner dans le fossé. Des blessés, un car bien endommagé . *Rien n'arrive sans la volonté de Dieu...*

A Châteaulin , chahut bien orchestré, mais au dehors, courant coupé, menaces, la séance a lieu.

Aucun incident à Riec, ni à Pont-l'Abbé, ni à Morlaix, ni à Brest, ni à Carhaix. Décidés à poursuivre la lutte, nous arrivons à bon port. La semaine prochaine, nous montrerons l'église à l'œuvre contre les travailleurs.

L'émotion est à son comble. L'agression est nettement caractérisée. Le préjudice matériel que nous avons subi est déjà réparé. Notre capital d'énergie et de combativité s'est singulièrement accru. *Le public honnête a choisi entre les éternels persécuteurs et les défenseurs de la pensée libre*

La justice viendra. Méditez la parole du maître « ***Celui qui sème le vent récolte la tempête*** ».

Réponse au « Progrès »

Un grand rédacteur (grand par la taille) du *Progrès du Finistère* se plaint de ce que la tournée Sédillot et la lecture de la pièce « *Mon royaume n'est pas de ce monde* » lui ont provoqué de violentes crampes d'estomac. Par pitié pour son état de santé, nous n'augmenterons pas ses malaises en le priant de vouloir bien indiquer quels sont les passages de la pièce qu'il qualifie de « pornographiques », comme le lui suggère d'ailleurs un correspondant facétieux et sans pitié. Mais nous conseillons vivement à ce « grand rédacteur » d'aller faire un petit tour du côté de Carhaix où on lui racontera une petite histoire vécue justement quelques jours avant la représentation dans le pays et qui a donné à la pièce un caractère de brillante actualité.

Cette petite histoire a guéri les cléricaux de l'endroit de leur envie de manifester en cassant quelques vitres. Nul doute qu'elle ne guérisse aussi le rédacteur en question...

Le Syndicat Agricole de Landerneau centre de mobilisation cléricale

Le Syndicat Agricole de Landerneau vient de se distinguer. Il mérite d'être cité à l'ordre du jour de l'armée cléricale. On se demande pourquoi M. de Guébriant ne marchait pas bras dessus bras dessous avec le Père Yvon, à la tête de la manifestation, coiffé du bérel basque. J'ai cru que nos coopérateurs se tenaient au-dessus de la mêlée, et voici

qu'ils démasquent leurs batteries à six pièces, composées des canons de l'Eglise.

Au lieu de poursuivre uniquement le redressement de notre agriculture, ils s'occupent encore du redressement des affaires de l'Eglise qui ne furent jamais pourtant plus prospères, Il est permis de porter le dais à la procession de la Fête Dieu. Mais tout de même ce n'est pas tous les jours fête et *Dieu qui fut en son temps un parfait républicain* n'a pas besoin du concours de M. de Guébriant pour remonter ses actions qui jamais n'atteignirent en ce monde un cours plus élevé.

Au surplus, si je suis bien informé, notre Seigneur a fait savoir à M. de Guébriant qu'il n'avait qu'à se tenir tranquille, ce qui n'est pas l'avis des curés qui veulent en remontrer aujourd'hui à tout le monde, y compris à Dieu lui-même.

Vlan

A propos des troubles de Landerneau

La chouannerie, sous la conduite du Père Yvon, a commis à Landerneau de nombreux délits et méfaits. **Une instruction est ouverte.** Nous espérons qu'elle sera menée avec célérité et avec vigueur. Il est impossible de tolérer chez des citoyens un tel mépris de la liberté d'autrui. Cette attaque a

été inspirée et menée par des moines et par des prêtres . Nous avons là une manifestation sous une forme nouvelle des menées cléricales suscitées par l'Evêché, il y a quelques années, sous la direction de M. de Castelnau, généralissime des bandes enrégimentées de la chouannerie léonarde, et même cornouaillaise.

Le Citoyen, 20 décembre 1934

Dédié au « Progrès du Finistère » Journal des Saints-Nitouche

Le journal de Monseigneur attaque M. Le Bail au sujet des sévères appréciations du *Citoyen* sur l'attitude de certains profiteurs de la République qui, comblés de tous ses bienfaits et de ses prébendes, ont encouragé leurs épouses à manifester lors de la représentation de la pièce : « Mon Royaume n'est pas de ce Monde ».

Cette controverse tardive nous permet une précision, un point qui n'est pas sans intérêt. J'apprends que les fonctionnaires se tenaient derrière leurs épouses. Ils ont manifesté contre la liberté de la pensée et du théâtre avec le même enthousiasme que quand ils passent à la caisse. Or,

la liberté de la pensée est à la base de la République, et, quiconque y porte atteinte, se range, de propos délibéré, parmi ses pires ennemis et ses étrangleurs. « Qu'on ne me dise pas que la religion était l'enjeu de la bataille. La religion est chose respectable ; elle a ses profondes racines dans les consciences. Mais pour subsister elle n'a besoin ni de réclames tapageuses ni de ces bruyantes manifestations à coups de cymbales et de grosses caisses qui sont du domaine du charlatanisme et des exhibitions des théâtres forains.

Beaucoup de ces gavés de la République et beaucoup de leurs épouses-torpille ont fait ce calcul qu'à leur clientèle républicaine, grâce à ce manège, ils parviendraient à joindre la clientèle du monde sélect qu'ils fréquentent et du clergé qui favorise les professionnels qui se tiennent à son entière dévotion.

A les en croire M. Le Bail, transformé en ogre, aurait fait ripaille de la peau et des os des fonctionnaires réduits au servage. N'en croyez rien, crédules lecteurs. M. Le Bail a fait figure de détestable jacobin, et, il s'en repent. Il est intervenu parfois en faveur de gens qui se recommandaient par leur mérite et qu'un ostracisme injuste écartait de l'avancement. Il l'a fait, par l'unique souci de la justice et par intérêt national. Mais combien Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, avait raison, quand, en 1848, dans ses instructions aux Commissaires des départements, il écrivait : « Prenez comme règle que les fonctions politiques, à quelque

degré de la hiérarchie que ce soit, ne peuvent être confiées qu'à des républicains éprouvés. » Il convient vraiment aux intolérants des évêchés de nous prêcher le respect de la liberté d'autrui ! Quand le clergé est devenu le maître, en 1877. lors du 15 mai, il a révoqué ou déplacé plusieurs milliers de préfets, sous-préfets, maires, percepteurs ; il a fermé des débits de boissons et semé partout la terreur et l'épouvante.

Et, depuis, nous l'avons vu boycottant les commerçants républicains, les tenanciers de salles de danse, etc... C'est lui qui nomme et pousse dans la vie ses créatures sorties des boîtes à curés et des jésuitières. C'est lui qui marie les gens et les dote et les gave comme des chapons. Il sied bien à nos inquisiteurs qui nous brûleraient vifs demain, s'ils en avaient les moyens de prêcher la tolérance, la douceur, le respect des droits de la pensée.

***Sous la penne de l'agneau, le cruel et fin loup,
Cache sa cruauté pour mieux faire son coup.***

